



ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 3 JUIN 2023
PROCES VERBAL

Date de convocation : 12 Mai 2023

<u>Nombre de communes</u>	<u>Nombre de membres</u>
En exercice : 16	En exercice : 32
Présentes : 12	Présents : 17
Votantes : 13	Votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le 3 juin l'Assemblée des Communes régulièrement convoquée s'est réunie, dans la salle des fêtes de la commune de MARIE (Alpes-Maritimes), sous la Présidence de Gérard BRUN, Président et M. Jacques PELLOUX, vice-président qui est nommé secrétaire de séance.

PRÉSENTS:

1. **BAIROLS:** Lucien GROSHENRY et Jean-Raymond BEDIN
2. **BARCELONNETTE:** Joseph GARCIN
3. **CLANS:** Roger MARIA, Max CIAMPOSSIN et Thierry CATAVITELLO
4. **JAUSIERS :** Jacques FORTOUL et Jacques PELLOUX
5. **LA TOUR SUR TINEE :** Jean-Paul RIVAS
6. **MARIE :** Gérard STEPPEL, Jean-Marie BLANC et Alain ISAIA
7. **ROUBION :** Odile RAGNOLO
8. **ROURE :** Patrice AVELLA
9. **ST DALMAS LE SELVAGE :** Gérard BRUN,
10. **ST ETIENNE DE TINEE :** Jean-Charles GUIRAN
11. **TOURNEFORT :** Patrick TURCHI
12. **VALDEBLORE :** Philippe GIUGE

REPRESENTÉS :

BARCELONNETTE : Christophe BARNEAUD représenté par Joseph GARCIN

CLANS : Daniel RALLON représenté par Marc CIAMPOSSIN

ISOLA : Julien BOVAS représenté par Jean-Paul RIVAS

ROURE : Yanne SOUCHET représentée par Patrice AVELLA

VALDEBLORE :

Maryse MENCARELLI représentée par Philippe GIUGE

Bernard BALDASSARE représenté par Patrick TURCHI.

INVITÉS :

- Service Routes Tinée, Métropole Nice Côte d'Azur Laurent RICHIER et Sophie MIGLIOR.
- Jean-Louis CHAMPROMIS, VIDEOSOON, chargé de la communication du SIVU.

**EXCUSÉS :**

Toutes les personnes inscrites dans la liste ci-dessous établie dans le rapport moral du Président.

Au tout début de l'assemblée, Gérard BRUN Président du SIVU de la Bonette-Restefond demande de faire une minute de silence pour notre regretté Claude MERCANTI, Maire de Bairols, décédé récemment, et avoir un pensée pour le rétablissement de Jean-Claude LINCK, Maire de Roure.

Monsieur le Président débute cette réunion en faisant état de son rapport moral :

MERCI à tous d'être venu nombreux à notre AG 2023 en présentiel, à MARIE.

Je remercie vivement Monsieur Gérard STEPPEL, Maire de ce joli village de Marie et Conseiller Métropolitain, pour son accueil chaleureux, ainsi qu'Alain ISAIA et Jean-Marie BLANC pour la logistique.

Je suis heureux de vous retrouver pour discuter avec vous de la route inter-vallées de la Bonette, la plus haute d'Europe.

Je suis très honoré de la présence à notre assemblée des Maires du SIVU,

- Monsieur Roger MARIA, Maire de CLANS (06),
- Monsieur Gérard TEPPEL, Maire de MARIE (06),
- Monsieur Jacques FORTOUL Maire de Jausiers (04).

Je remercie les personnalités qui se sont excusées de ne pas pouvoir assister à notre assemblée générale pour leur soutien indéfectible au développement du SIVU de la Bonette-Restefond :

- Monsieur Christian ESTROSI, Président de la Métropole NCA et Vice-Président de la Région Sud représenté par Monsieur Gérard STEPPEL,
- Monsieur Jean-Charles GINESY, Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes,
- Monsieur Éric CIOTTI, Député des Alpes-Maritimes et Président de la Commission des finances du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes,
- Madame Christelle D'INTORNI Députée des Alpes-Maritimes, Maire de Rimplas et Conseillère Départementale des Alpes-Maritimes,
- Madame Colette FABRON, Maire de Saint-Etienne de Tinée, Conseillère Métropolitaine et Régionale,
- Monsieur Jean-Pierre ISSAUTIER, Maire de Saint-Dalmas le Selvage et Conseiller Métropolitain,
- Madame Sophie VAGINAY, Maire de Barcelonnette et Conseillère Régionale,
- Madame Caroline MIGLIOR Conseillère départementale des Alpes-Maritimes,
- Monsieur Boris OPOLKA Chef de secteur Tinée du Parc National du Mercantour,
- Monsieur Éric LEJEUNE Directeur délégué à la voirie et aux réseaux de la Métropole Nice Côte d'Azur,
- Monsieur Lucien CARLES responsable des activités du SIVU.



Je tiens à remercier particulièrement Jean-Marie FABRON, ancien Directeur de la Subdivision des routes Métropolitaines de la Tinée, parti à la retraite, dont je sais toute l'énergie qu'il a dépensé pour cette route depuis fort longtemps.

Je tiens à féliciter également Agnès SICARD ici présente, et Dominique ARNAUD pour leur travail remarquable qu'elles accomplissent à Jausiers pour le compte du SIVU.

Je remercie les équipes de la subdivision Tinée, Serge RAPUC et Sophie MIGLIOR que je remercie vivement pour le suivi des dossiers avec la région Sud. Et j'accueille le nouveau directeur M Laurent Richier ici présent. On peut l'applaudir

Depuis la dernière assemblée générale à Isola le 30 mai 2022, où nous avons été très bien accueillis par Madame Mylène Agnelli et son équipe, avec de nombreux délégués du SIVU nous poursuivons l'œuvre de Jean PASCAL, pour cette magnifique route de la Bonette.

D'ailleurs vous avez reçu le compte rendu qui était très complet.
Avez-vous des questions ?

J'ai des bonnes nouvelles et des mauvaises à vous annoncer :

- La première bonne nouvelle c'est la réalisation d'importants travaux de terrassement au niveau du village du Pra par la Métropole à l'automne, ce qui a permis de sécuriser la route suite aux deux éboulements de la côte Morgon, par la surélévation du merlon et son curage et de protéger ainsi le pont du Salso Moréno.
- La deuxième c'est que nous avons reçu en décembre 2022 le versement de la subvention 2020 de la région Sud de 120 K€, qui se faisait attendre, grâce à l'intervention de Colette FABRON, ce qui va nous permettre de payer les factures COLAS en attente.
- La troisième bonne nouvelle : c'est l'obtention de l'autorisation du Parc National du Mercantour pour la réalisation d'une boucle de comptage intelligente à Bousièyas.

Le SIVU prend cet achat sur ses fonds propre soit 15 K€ grâce au reversement de FCTVA 2022. La mairie de Saint-Dalmas le Selvage nous a mis à disposition le local de l'ancienne centrale électrique de Bousièyas et nous l'en remercions.

- La quatrième bonne nouvelle c'est que nous avons reçu le versement de la subvention 2023 du Département des Alpes-Maritimes de 15 K€, ce qui va nous permettre de développer le SIVU et de commander les sets de tables.
- La mauvaise nouvelle, c'est l'arrêt des subventions de la Région Sud à partir de la demande de subvention de 2022 pour 2023, car la Région ne subventionne plus les réseaux routiers....et donc la route de la Bonette....Il faudra en tenir compte et voir les actions à mener ensemble.
De ce fait avec les maires présents aujourd'hui, je propose de demander un rendez-vous avec le Président de la Région Sud, Monsieur Renaud MUSELIER, pour éclaircir cette situation alarmiste, qui s'achemine vers la dissolution du SIVU de la Bonette-Restefond, car sans les subventions de la Région Sud, le SIVU n'a plus lieu d'exister...



Après cette formulation, les Maires et délégués présents s'expriment sur l'obtention des subventions de la Région :

- Gérard BRUN fait l'historique du SIVU, avec le péage installé à Jausiers et le deal imaginé par Jean PASCAL, par rapport au désenclavement de la haute Tinée et du fait que la route est communale côté Alpes-de-Haute-Provence.
Grâce au SIVU les investissements et l'entretien de cette route inter-vallées ont été et sont pris en charge par des subventions régionales ;
La métropole Nice Côte d'Azur, avec la convention signée avec le SIVU, prend également en charge cette route côté 04, essentiellement au niveau du déneigement. Sans cette manne financière la pérennité de la route est en danger.
- Gérard STEPPEL, propose de prendre rendez-vous avec Monsieur le Président de la Région par l'intermédiaire des conseillers régionaux, des maires des deux vallées et Monsieur le Président du SIVU ; pour expliquer l'importance stratégique de cette route avec le désenclavement saisonnier de la Tinée : 142 000 passages (en 2022); et mettre l'accent sur ce poumon économique ; on a tous intérêt à se battre et pour cette route.
- Jacques FORTOUL précise que Monsieur Renaud MUSELIER, Président de la Région a des attaches avec la vallée de l'Ubaye et propose de tout faire pour le rencontrer in situ.
- Gérard BRUN et Gérard STEPPEL propose d'inviter le Président de la Région au pèlerinage de la Bonette et provoquer une réunion lors de cette rencontre avec un maximum d'élus des communes membres du SIVU.
- Jean-Charles GUIRAN précise que cette situation a déjà été vécue. Sans subvention extra départementale la route ferme au bout de 2 ans. S'il n'y a pas d'aide la route côté 04 sera fermée. La Région doit être sensibilisée à l'attrait de cette route. Politiquement cela serait très mal vu de ne pas perpétuer cette continuité , les gens qui n'auront pas pris les bonnes résolutions seront responsables de cette fermeture.
Expliquer les enjeux, les risques, l'historique.
- Gérard STEPPEL : il faut réfléchir dans quel programme le SIVU peut se positionner pour obtenir des aides. Présentation des enjeux
- Jacques FORTOUL rappelle l'idée du péage établi par Monsieur COGORDAN, Maire de Jausiers, en 1986. IL faut trouver le biais pour sensibiliser la Région.
- Gérard BRUN rappelle que la demande d'aide est de 150 000 €.
- Gérard STEPPEL : il faut peut-être changer les statuts du SIVU et/ou avoir une réflexion plus globale et plus ouverte.
- Jacques FORTOUL demande s'il est envisageable que la métropole prenne en charge la partie jausieroise de la route.



- Gérard STEPPEL pense que cette solution n'est pas envisageable étant donné que la commune de Jausiers ne se situe pas dans le département des Alpes-Maritimes. Ce n'est pas le même territoire.
- Roger MARIA précise que la métropole se charge de la prise en charge des travaux grâce à la convention de maîtrise d'ouvrage signée avec le SIVU. De fait elle intervient sur le territoire jausierois. L'investissement annuel est exclusivement réalisé sur le côté Alpes-de-Haute-Provence.
- Jacques FORTOUL demandera à la Madame la Présidente du Conseil département des Alpes-de-Haute-Provence l'intégration de cette route dans le réseau de voirie du département.
- Gérard BRUN, Jacques FORTOUL et Roger MARIA feront leur possible pour que Messieurs MUSSELIER et ESTROSI soient présents lors du pèlerinage de Notre-Dame du Très-Haut.
- Gérard STEPPEL rappelle que le SIVU est un outil essentiel pour faire le lien entre les deux vallées.
- Jacques FORTOUL est tout à fait conscient que cette route est primordiale pour les deux vallées. Est-ce que certaines personnes, ne font pas tout pour que la route soit moins fréquentée.
- Jean-Charles GUIRAN précise que la route est inscrite dans la charte de création du Parc National du Mercantour, c'est gravé dans le marbre. Il faut être très vigilant pour rester à l'identique pour des raisons de sécurité et économique. Les administrations du parc passent la Bonette reste que cependant il faut rester TRES VIGILANT. Pour rappel, les communes de Saint-Dalmas le Selvage, Saint-Etienne de Tinée et Jausiers n'ont pas signé la charte du PNM. Il faut rester optimiste. Dans les 3 ans à venir il faut travailler pour trouver d'autres financements.
- Gérard STEPPEL demande à Jacques FORTOUL de prendre contact avec Malika GUENOU, Conseillère Relations avec les Territoires-Cabinet de Renaud Muselier (Région SUD) et la saisir de cette problématique et trouver des solutions.
- Gérard BRUN fait part de sa crainte quant au devenir du SIVU.
- Jacques FORTOUL, Gérard STEPPEL, Jean-Charles GUIRAND et Roger MARIA n'envisagent à aucun moment la dissolution de cet organisme et apportent tout leur soutien au Président du SIVU.
- Gérard STEPPEL précise qu'à l'heure actuelle la tendance administrative est de supprimer des syndicats quels qu'ils soient. Il conviendra donc de trouver les programmes de subventions dans lesquels la sauvegarde de la route de la Bonette peut s'inscrire.

Nous devons être les dignes héritiers des personnes qui ont créé cette structure.



Gérard BRUN reprend la parole et égraine les différents sujets de son rapport moral :

Concernant les travaux 2022 qui était en attente de paiement :

Société COLAS	34 215.17 €
Société EIFFAGE	31 925.89 €
Société ZIG ZAG	31 620.30 €
Total	97 761.63 €

Subventions aux Associations

Cette année nous allons subventionner 6 associations :

Jausiers	Bonette Expériences	Festival Bonette	600.00 €
	ENZO	Montée Bonette	300.00 €
St Etienne de Tinée	Auron Trail Club	Course Bonette	600.00 €
	ADBR	Défense Bonette	300.00 €
St Dalmas le Selvage	Club des Sport	Activités Bonette	600.00 €
	GESD Family	Pèlerinage Bonette	300.00 €
Total			2 700.00 €

Assurance Groupama

Avec Agnès nous avons communiqué les dernières informations sur notre organisme à l'assurance GROUPAMA qui s'élève pour 2023 à 2 730.17 €

De ce fait Madame Carole BONSIGNOUR, chargée de clientèle collectivités chez GROUPAMA a recalculé notre prime qui s'élèvera maintenant à 1 964.84 €. Nous allons donc économiser la somme de 765,33 €.

Subvention Région Sud

Pour 2023 comme prévu au budget, nous pouvons prendre en compte le paiement des travaux pour un montant de 270 k€ maximum répartie comme suit :

Facture Colas à payer de 2022	soit 119 584.56€	120 K€
Reste à faire sur 2023	soit 52 215.40 €	150 K€
Solde de la subvention	soit 97 284.00 €	
Total	269 084.96 €	270 K€

Pour la subvention de 150 k€, Il faut savoir que la Métropole NCA ne nous alloue que 25 K€ sur 30 k€ demandé, de ce fait il faudra prendre 5 k€ sur nos fonds propres alors que les cotisations de s'élèvent qu'à 10 k€.... !!!!.....



Ouverture de la Route de La Bonette

Cette année la route de La Bonette a été ouverte officiellement le **17 mai à 10 h**. Nous remercions vivement les services techniques de la Métropole NCA pour ce travail hors normes

Parc National du Mercantour

Cette année le PNM va organiser une consultation pour la mise en œuvre d'une signalétique du Parc National du Mercantour sur la Route de La Bonette : Panneaux à symbolisant l'entrée du Parc, point de visite important, etc.

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut débuter et délibérer.

COMPTE RENDU FINANCIER 2022 ET PRESENTATION DU BUDGET 2023

Monsieur Jacques PELLOUX, fait état :

- Des comptes administratifs de l'exercice 2022 (ANNEXE 1),
- Du budget prévisionnel 2023, en détaillant les postes du fonctionnement et de l'investissement (ANNEXE 2)

Messieurs Gérard BRUN et Jacques PELLOUX demande s'il y a des questions relatives à ces comptes rendus financiers.

Aucune question de la part de l'assemblée

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Nous avons établi avec Agnès les différentes demandes de subventions pour l'année 2023 :

Région SUD :

- La subvention 2021 de 120 k€ a été accordée récemment.
Pour les subventions de la Région Sud, je tiens à préciser que nous avons eu beaucoup de difficultés à cause du COVID 19 à solder la subvention de 2019.

Voici un petit rappel :

Subvention 2018 N° 2017-08818	Réalisée et perçue
Subvention 2019 N° 2018-12755	Réalisée et perçue
Subvention 2020 N° 2019-05690	Réalisée en partie, acompte non perçu
Subvention 2021 N° 2020-10949	Reste à réaliser
Subvention 2022 N° 2021-61444	Reste à réaliser
Subvention 2023 N° 2022-11863	demande déposée en septembre 2022, dossier toujours en instruction

**Métropole Nice Côte d'Azur :**

- La subvention de 25 k€ de la Métropole au lieu de 30 k€ nous a été accordée et versée en 2022, et Monsieur Christian ESTROSI m'a écrit qu'il soutenait notre subvention pour 2023 pour le même montant soit 25 k€. Cela facilite grandement la réalisation des travaux sur la route.

Conseil Département des Alpes-Maritimes:

- La subvention 2021 de 12 k€ a été versée en 2022 suite à un problème de communication dû au COVID.
- De plus, récemment M Éric CIOTTI m'a confirmé que notre subvention 2023 de 15 k€ serait allouée. Elle a été versée en mai.
- Cette Subvention contribue au développement de notre SIVU.

Commune de Jausiers :

- Cette année encore la Mairie de Jausiers nous a accordé une subvention de 10 k€ en 2022.
- On remercie vivement son maire Monsieur Jacques FORTOUL pour son soutien.

COTISATIONS SYNDICALES

- Nous avons mis à jour le nombre d'habitant
- Le montant des cotisations 2023 sont en baisse elles s'élèvent à 9 887 €
- Je propose d'augmenter les cotisations syndicales pour 2024 à 2€ pour les communes de moins de 500 ha, et de 1€50 pour les communes au-dessus de 500 ha

Jean-Charles GUIRAND pense que l'augmentation des cotisations devrait être validée par les différentes communes. Ce changement est substantiel par rapport à l'enjeu de fermeture de la route.

Pour les travaux nous avons décidé :

- **Travaux d'entretien**

La poursuite des travaux d'entretien et la sauvegarde de la route sous la conduite du nouveau directeur Laurent RICHIER. Nous lui souhaitons la bienvenue. Il exposera le prévisionnel des travaux un peu plus tard.

- **Marché à Bons de Commande avec la société COLAS**

La poursuite du marché à bon de cde avec la Société COLAS, et le paiement des travaux de 2022. Je remercie l'action des agents de la Métropole, et plus particulièrement Sophie Miglior pour le suivi avec la région Sud.

- **Panneau Lumineux de Jausiers**

Le nouveau panneau lumineux a été installé par la société Lumiplan à Jausiers, a bien fonctionné cette année et surtout lors des deux éboulements au niveau du Pra l'été dernier.



COMPTE RENDU DES TRAVAUX DES PROGRAMMES EN COURS ET A VENIR

Il faut se positionner soit sur le reste de la subvention 2020 ou investir une somme plus importante comme détaillé dans la note (ANNEXE 3).

Pour l'élargissement de la Prégonde, Jacques FORTOUL précise que la commune est maintenant propriétaire de la parcelle où sera réalisé l'élargissement.

Gérard BRUN donne la parole à Monsieur Laurent RICHIER de la subdivision tinée, et Madame Sophie MIGLIOR distribue la notice sur les travaux réalisés en 2022 et le programme pour 2023 et 2024.

Monsieur Laurent RICHIER propose que cette année soient programmés les travaux :

- Création d'un brise-jet sur la buse pluviale au PR23 pour éviter l'érosion,
- Prolongation de la bande multi fonction au PR17
- Reconstruction accotement au PR 8
- Reconstruction d'un regard au PR9
- Changement de deux panneaux "Route de la Bonette" à Jausiers
- Réparation du parvis de Notre-Dame du Très-Haut situé à la « porte de la Bonette ».
- Et programmer l'élargissement de La Prégonde dès le printemps 2024.
Une seule phase de travaux pour diminuer le cout.

Gérard BRUN souhaite conserver de la trésorerie à garder en cas d'incident conséquent sur la route. Il est décidé une rencontre sur le terrain avec Laurent RICHIER pour affiner ces programmations.

Boucle de comptage de Bousiéyas

Le SIVU a commandé à l'entreprise STERELA ce matériel.

La commune de Saint-Dalmas Le Selvage a donné son accord pour l'occupation de ce local. La convention entre les deux entités est en cours de rédaction par les services de la métropole.

Ces travaux initialement prévus se printemps sont décalés en automne.

Il est à prévoir la reprise du goudron sur la portion de route impactée par ces travaux.

Les services de la métropole assurent que ce planning sera tenu.

L'autorisation de travaux avec le Parc National du Mercantour est valable jusqu'au 31/12/23.

Cette boucle sera entièrement autonome et assurera un comptage identique à celui installé aux casernes de Restefond. Une vraie comparaison sera possible.

Couverture Téléphonique

La couverture de la route téléphonique pose problème car les 11 points inventoriés par la société BOUYGUES ne sont pas validés par le Parc National du Mercantour.

Un 12^{ème} point a été localisé, mais il se trouve dans un couloir d'avalanche. Quid de sa pérennité.

Comptage et Passages

Le nombre de passages comptabilisés depuis le capteur installé après le pont Haut (versant Tinée) et celui de l'Ubaye coté casernes est de 142 804 en 2022.

En 2021 le nombre de passages était de 130 808 et En 2020 le nombre de passages était de 135 858.



Nous constatons une légère augmentation des passages.

PRODUITS PROMOTIONNELS

- Site Internet

Pour notre site Internet, suite à la demande de Jean-Louis CHAMPROMIS, nous avons fait ajouter un lien par la société Tinée SI pour l'accès à notre chaîne YouTube, pour un montant de 144.00 €. Le site de la commune de Jausiers, qui héberge toutes les informations administratives du SIVU, a fait de même.

- Autocollant

Pour notre logo de la route inter-vallées la plus haute d'Europe, Lucien CARLES m'a transmis le nouveau devis pour la réalisation 10 000 Stickers pour un montant de 3 000.00 €. Nous remercions Lucien Carles pour son implication. Vue la baisse des subventions nous envisageons d'en commander la moitié pour 2023.

- Set de Table

Pour les Set de Table Lucien Carles m'a transmis le nouveau devis pour la réalisation de 100 000 documents pour un montant 7 412.00 €. Le prix a explosé en 2023, il est passé de 4 291 € en 21 à 7 412 € en 23 à cause des 35 % d'augmentation du papier. Ces Set de table permettent la valorisation de la route et des villages perchés.

Gérard STEPPEL pense les sets de table sont plus pertinents en matière de communication que les autocollants. Est-il opportun d'imprimer des autocollants ?

L'assemblée décide de ne pas rééditer les autocollants pour 2023.

Les sets seront réimprimés et distribués sur trois sites :

- 30 mile à St Etienne de Tinée
- 40 mile à Pont de Clans pour la basse vallée de la Tinée
- 30 mile à Jausiers pour la vallée de l'Ubaye.

- Réseaux Sociaux

Nous avons renouvelé la convention avec Video Soon qui permet à Jean-Louis CHAMPROMIS d'activer la communication digitale de notre page Facebook de La Bonette. Cette page compte plus de 2 000 adhérents et permet de mettre en relief la route de la Bonette.

Jean-Louis CHAMPROMIS a une proposition à nous faire pour valoriser nos village du la page YouTube, et je lui laisse la parole.....

Jean-Louis Champromis rappelle l'importance de la chaine You Tube « voyages autour de la Bonette » et demande à toutes les communes de fournir une vidéo. CLANS est la seule commune à avoir une vidéo de présentation de sa commune. MERCI !

Il est demandé à la mairie de MARIE, entre autres, de communiquer leur vidéo au responsable de la communication avec leur **autorisation. Nous attendons vos envois.**

Gérard BRUN rappelle que toutes les mairies ont reçu le film de la route de la Bonette par clés USB. Il est essentiel de le diffuser dans tous les Offices de Tourisme et les lieux d'accueil.



ACTIVITÉS :

Pèlerinage de Notre Dame du Très Haut

Le pèlerinage se déroulera le samedi 29 juillet à 10 h, toujours dans les mêmes conditions, avec la participation de la Paroisse de la Haute-Tinée (Saint-Dalmas le Selvage et Saint-Etienne de Tinée) de la Métropole Nice Côte d'Azur, du Conseil Général des Alpes-Maritimes, des Mairies de Jausiers, Saint-Dalmas le Selvage et de Saint-Etienne de Tinée. Nous vous attendons nombreux.

Course Pédestre de La Bonette

Cette année la course pédestre organisée par le Trail Club d'Auron, se déroulera le Dimanche 30 juillet avec quelques nouveautés au plan d'eau de Saint-Etienne de Tinée. Cette manifestation amène chaque année de nombreux adeptes de la course à pied dans le site remarquable qu'est la route de la Bonette.

Festival Bonette Nature Expériences

Cette année la manifestation se déroulera les 2 et 3 septembre uniquement sur la partie du 04, avec des activités sur Jausiers, le lac des Eissaupres et les casernes de Restefond.

Le stand du SIVU sera installé à Jausiers, au niveau du plan d'eau durant ces 2 jours. Présence à affiner suivant les manifestations qui se dérouleront le long de la route.

Nota = Il est rappelé que lors de cette manifestation la route de la Bonette restera ouverte avec limitation de vitesse à 30km h

Important : Le 3 septembre à 11h30 aux casernes sera inaugurée une plaque en mémoire de Jean PASCAL et Raymond BAGNIS ; duo indéfectible qui a œuvré pendant 33 ans à la sauvegarde de la route de la Bonette.

Organisation de l'AG 2024

La commune de BAIROLS se porte candidate, avec accueil de l'assemblée dans les locaux du SIVOM au pont de CLANS. Samedi 1^{er} juin 2024 à 14h30.

QUESTIONS DIVERSES :

1. Jean-Louis CHAMPROMIS communique l'adresse où il est possible de le contacter :
delabonettesivu@gmail.com
2. Jean-Paul RIVAS demande que l'augmentation de la cotisation syndicale soit mise au vote pour le prochain conseil syndical.
Cette proposition est validée par tous les membres présents. Les tarifs proposés sont :
 - ✓ Pour les communes de moins de 500 habitants la cotisation sera de 2 € par habitant
 - ✓ Pour les communes de plus de 500 habitants la cotisation sera de 1,50 € par habitant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

À MARIE le 3 juin 2023

Le Président
Gérard BRUN

SIVU DE LA

Secrétaire de séance
Jacques PELLOUX

BONETTE . RESTEFOND

MAIRIE . 04850 . JAUSIERS